

276

P NP

DM12

Projet de parc éolien Massif du Sud

6211-24-023

Projet de parc éolien du Massif du Sud

Saint-Luc-de-Bellechasse - Janvier 2011

Mémoire présenté par :

Monsieur Stéphane Leclerc

Monsieur le président,
Monsieur le commissaire et
Membres de la commission,

Mon nom est Stéphane Leclerc et je suis un citoyen de la Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse depuis ma naissance. Récemment, j'ai acquis un terrain avec ma copine et nous désirons s'y construire une maison d'ici une ou deux ans.

La principale raison pour laquelle je m'intéresse à ce projet est que je désire fonder une famille à Saint-Luc-de-Bellechasse et présentement, la municipalité n'a malheureusement pas d'avenir. Les taxes municipales sont élevées et les services manquent. Il y a un exode des jeunes vers d'autres villages offrant des emplois, chose que nous n'avons pas. De plus, la population est en baisse depuis plusieurs années. J'ai eu la chance de faire mes études primaires ici dans notre beau village, mais aujourd'hui, c'est maintenant un Centre communautaire puisqu'il manque de jeunes.

Pour ma part, je trouve ce projet entièrement acceptable. Puisque je n'ai pas de compétences dans les domaines de la biologie et de l'environnement, j'ai référé aux dires et aux études des experts dans ces domaines pour me faire une idée claire de impacts de ce projet. Quels impacts? Ceux-ci sont pratiquement inexistantes. Je crois que le pire qu'il peut arriver pour notre milieu c'est que ce projet ne voit jamais le jour. Dans ce cas, il y en aurait des désavantages et des déceptions.

De plus, je suis en faveur du projet puisque depuis le début, la municipalité et le promoteur font tout ce qu'ils peuvent pour informer les citoyens de l'avancement du projet. Que ce soit par le biais de l'info municipal ou par des journées portes ouvertes, j'ai eu toutes les réponses à mes questions. En plus, nous avons la chance, nous résidents de Saint-Luc-de-Bellechasse, d'avoir le bureau de liaison du promoteur au Centre communautaire. J'ai donc toute l'information nécessaire pour prendre une décision éclairée.

Parfois, lorsqu'on nous demande notre opinion sur un projet, nous avons des arguments en faveur et d'autres qui ne le sont pas. Par contre, moi je ne vois que des aspects positifs à l'arriver de ce projet.

Ce projet influencerait de façon positive notre milieu et ce, à différents aspects. Tant au niveau du développement de notre municipalité et de la région, qu'au niveau de la qualité de vie des résidents.

Premièrement, notre municipalité ne se développe pas présentement, elle ne fait que régresser et dans ces meilleures moments, elle réussit à se maintenir. Avec l'arrivée d'un tel projet, la municipalité aura les sommes nécessaires pour investir dans différents projets de développement qui eux, pourraient avoir un effet boule de neige sur la venue de nouvelles familles dans notre municipalité. Notons que l'arrivée de nouvelles familles entraînerait de nouvelles constructions et bien plus. De plus, ce projet aurait des retombées économiques partout dans la région. Comme l'économie de St-Luc est ouverte sur les paroisses aux alentours, ce projet permettrait de développer notre belle région. Puisque St-Luc n'a pas les ressources nécessaires en restauration et en hébergement, les consommateurs se tourneront donc vers des restaurants et des hôtels qui sont situés à proximité.

Deuxièmement, il n'est pas rare, dans les petites municipalités, de faire appel toujours aux mêmes personnes lorsque nous avons du bénévolat ou pour toute autre chose. L'augmentation de la population pourrait n'avoir que des effets bénéfiques pour nos citoyens. De plus, depuis le début de l'arrivée de ce projet, je constate que les citoyens de St-Luc, à quelques exceptions près, sont de plus en plus solidaires. Ils veulent tout faire pour que ce beau projet voie le jour. Je peux aussi insister sur le fait que le promoteur donnera à notre municipalité une somme de 5000\$ par année pour ces organismes locaux. Les bénévoles seront donc encouragés à continuer au sein de leurs différents comités et ainsi, organiser davantage d'activités à St-Luc.

En terminant, je désire vous réitérer que je suis tout à fait en faveur de l'implantation d'un parc éolien sur le Massif du Sud et ce, parce que ce projet n'a que des impacts positifs pour notre belle et petite municipalité.


Stéphane Leclerc